

Pour mieux valoriser nos laines, il est nécessaire de s'engager dans une démarche de qualité.

Ce « cahier des charges » indique donc les bonnes pratiques à respecter et propose une organisation de la récolte de laine.

L'ensemble des adhérents de l'association devra adhérer à ce cahier des charges à travers sa mise en œuvre dans les activités qui s'y rapportent.

Les « bonnes pratiques »

Les « bonnes pratiques » favorisent la production et la collecte d'une laine de qualité, indispensables à une transformation en produits de qualité.

Les points suivants sont un idéal à mettre en place selon les contraintes liées à la conduite de chaque élevage.

Qu'est-ce qu'une laine de qualité ?

La laine reflète l'état des bêtes.

. Une laine de bonne qualité est propre (exempt de végétaux et autres corps étrangers), blanche et de couleur homogène, souple, résistante et élastique. Elle doit être légèrement grasse et non feutrée, récoltée soigneusement et protégée de l'humidité.

. Une laine de mauvaise qualité est sèche et cassante, poussiéreuse, sans ressort, grise ou jaune et parfois feutrée.

→ **La qualité d'une laine repose avant tout sur les conditions d'élevage et l'état sanitaire du troupeau.**

L'élevage

Des bêtes en bon état :

⇒ La conduite de l'élevage doit favoriser un bon état sanitaire du troupeau, exempt de parasitisme

La bergerie et l'affouragement :

⇒ Eviter les chutes de foin dans le cou des brebis, (planche au-dessus des râteliers, couloirs d'alimentation ou râtelier verticaux)

⇒ Pailler la bergerie ou affourager lorsque les brebis sont dehors.

Les peintures :

Même homologuées pour la laine, les peintures à l'huile ne partent pas au lavage.

⇒ Réfléchir à la taille et à l'emplacement des marquages.

La tonte

Avant la tonte :

⇒ Prévoir une aire propre ou défumée. Si elle doit être paillée, le faire 2 ou 3 jours avant (ni la veille ni le jour même).

⇒ Rentrer les bêtes pour qu'elles ne se mouillent pas, soient à jeun, et pour que le suint monte en température.

Aménagement du chantier :

⇒ Aménager l'aire de tonte afin qu'elle puisse se balayer facilement : bâches, panneaux bois ou aire raclée de son fumier.

⇒ L'aire d'attrapage doit être la plus proche possible des tondeurs.

⇒ Tondre les brebis noires à la fin de chaque lot ou en un seul lot (évite les contaminations laine noire/laine blanche).

⇒ Ne pas tailler les onglons avant la tonte (peuvent blesser les tondeurs ou se retrouver dans les toisons).

! Les parcs d'attente ainsi que l'aire de tonte doivent rester propre tout au long du chantier, veiller à balayer régulièrement.

! Le ramassage des toisons ne doit gêner ni les tondeurs, ni le flux des bêtes.

Technique de tonte

⇒ La toison doit toujours (dans la mesure du possible), être tondue en une seule pièce.

⇒ Eviter le plus possible les fausses coupes : les mèches trop courtes ne peuvent être utilisées.

Le stockage

⇒ La laine doit être emballée dans des curons fermés à l'aide de crochets ou ficelles.

⇒ Les toisons colorées seront toujours conditionnées à part de la blanche.

⇒ Le stockage des curons doit se faire sur palettes ou isolé du sol, dans un endroit aéré et à l'abri de l'humidité.

! La laine ne doit pas être stockée en big-bag, car les fibres de polypropylène risquent de contaminer les lots.



Organisation de la collecte

1. Achat de laine triée par l'association Laines Paysannes sur chantier de tonte :

Qualité

Laine triée par un ou plusieurs membres de l'association, selon les « bonnes pratiques » définies ci-dessus.

Transport

Effectué par un ou plusieurs membres de l'association jusqu'au lieu de stockage ou de transformation.

Stockage

Un hangar est mis à disposition par le GAEC de Latour, lieu-dit la Jalousie, 09700 Saverdun.

Prix

L'association Laines Paysannes garanti un prix stable minimum de 1€ /kg de laine triée.

Lorsque les prix du négoce dépassent les 50 centimes/kg, l'association Laines Paysannes s'engage sur un prix supérieur à celui du marché de + 50 centimes / kg.

2. Achat de laine tout venant

Qualité

Laine non triée, ou laine de moindre qualité issue de lots triés. Dans tous les cas, récoltée soigneusement selon les « bonnes pratiques » définies ci-dessus.

Transport

Effectué par le vendeur ou par l'association Laines Paysannes à l'occasion d'un chantier de tri jusqu'au lieu de stockage.

Stockage

Un hangar est mis à disposition par le GAEC de Latour, lieu-dit la Jalousie, 09700 Saverdun.

Prix

La laine sera achetée par l'association Laines Paysannes au prix vendu au négoce, sans marge de sa part. Une adhésion à l'association (et par conséquent au cahier des charges) ainsi qu'une cotisation seront demandées. Le paiement à l'éleveur (ou autre vendeur) sera effectué au moment de la vente des lots au négociant.

⇒ La mutualisation de l'espace de stockage permet de proposer au négoce des lots de laine importants et soigneusement récoltés afin d'en négocier le prix de vente.

L'association peut aussi acheter des laines préalablement triées. Les conditions seront définies au cas par cas selon les qualités et caractéristiques de chaque lot.

